

## Mai 68 vu d'Orléans : la geste et la parole

Gabriel Bergounioux

Université d'Orléans, LLL

[gabriel.bergounioux@univ-orleans.fr](mailto:gabriel.bergounioux@univ-orleans.fr)

Ce travail sur Mai 68 (on note « mai 68 », avec la minuscule au nom du mois, comme il est d'usage, lorsqu'il s'agit de l'époque calendaire, et « Mai 68 », avec majuscule, lorsqu'on traite du mouvement social qui se déroule durant cette période) se fonde sur les enregistrements effectués dans le cadre de l'Enquête Socio-Linguistique à Orléans (ESLO1) entre 1966 et 1971. Ils sont traités comme un document à valeur historique qui restitue la perception de la situation en France par quelques dizaines de personnes sans qualités, sollicitées par le hasard d'une entreprise pédagogique venue d'Angleterre. Après un rappel concernant le recueil des données dans la relation d'enquête, est mise en perspective la contradiction entre la façon dont leur vécu a été verbalisé, d'une façon différenciée et singulière, par les interviewés et la restitution des faits tels qu'ils les ont reformulés à partir du commentaire des médias. Appréhendée comme un laboratoire des modalités de représentation, et donc de la production langagière du réel, ESLO1 accède au statut d'observatoire du témoignage en histoire comme d'un effet du discours en interaction.

### 1 Dire les faits sociaux

Le discours tenu par les Orléanais enregistrés à propos de Mai 68 ne sera pas confronté à ce qui est à présent établi concernant les événements afin d'en vérifier la pertinence, de confondre les enquêtés ou de mettre en évidence l'instabilité des interprétations. L'adéquation des déclarations aux discours savants qui objectivent le passé, ou seulement aux reportages contrôlés de la presse traitant des mêmes faits, n'est pas l'objet de cette étude. Les propos des témoins seront repris sans distance afin d'étudier comment, sollicités expressément, ils décrivent une période agitée où, qu'ils le veuillent ou non, ils se sont trouvés impliqués et comment, avec leurs mots, ils parlent des « choses » si l'on convient que des événements inscrits dans la mémoire collective équivalent à des choses, conformément à l'approche prônée par Durkheim dans le chapitre des « Règles relatives à l'observation des faits sociaux » : « La première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses [...] ». (Durkheim, 1963 : 15).

On infléchira la portée de cette assertion en y appliquant la définition de P. Bourdieu : « L'objet de la science sociale est une réalité qui englobe toutes les luttes, individuelles et collectives, visant à conserver ou à transformer la réalité, et en particulier celles qui ont pour enjeu l'imposition de la définition légitime de la réalité et dont l'efficacité proprement symbolique peut contribuer à la conservation ou à la subversion de l'ordre établi » (Bourdieu, 1980 : livre I, chapitre 9). S'il n'y a aucune raison de restreindre une telle conception à des moments conflictuels avérés, l'application à une lutte qui a durablement marqué plusieurs générations est pertinente si l'on en juge par le devenir mythique de ces journées, opposant jusqu'à aujourd'hui défenseurs et détracteurs de l'héritage supposé de cette époque. Dans la perspective retenue, la langue sera conçue comme l'accès premier à la « définition légitime de la réalité ». « L'imposition » d'un certain discours, dans la concurrence des interprétations, non seulement contribuerait à conserver la réalité dans la définition dominante qui en est donnée mais la justifierait et la fonderait en dernière instance. Autrement dit, on traitera en quoi le réel social est établi par un discours qui le raisonne, que l'expression soit assumée en nom propre ou attribuée à un collectif.

Après un rappel concernant les procédures de constitution des d'ESLO1, autant les questions sur Mai 68 que l'importance des « oublis » (question non posée) et les refus de réponse, on étudiera les modes de confection de l'opinion, depuis la relation d'observations directes, immanentes, données par un spectateur et parfois un acteur des événements, jusqu'à la fabrication d'une image transcendante qui se figure comme somme des points de vue et des jugements. Celle-ci reçoit de la sanction collective, partielle et

révocable mais validée par les autorités instituées, sa légitimité à dire ce qui est (socialement) et, se prévalant d'une objectivité qui n'est que l'oubli des conditions de sa réalisation, s'identifie à la réalité, autrement dit à la vérité. La représentation collective, loin de la rationalisation opérée a posteriori par les historiens et les politiques, apparaît nuancée, incertaine, dubitative. L'enchaînement des motifs ne parvient à inscrire dans les termes d'une logique sociale ni l'expérience vécue, ni l'empirie des interactions. Il y a au contraire un ajustement des scénarios, une *adaptation* (dans les différentes acceptions du terme) à des formats élaborés sans continuité avec ce qu'aurait pu déduire tout un chacun de sa participation pour aboutir à la communication d'une opinion « personnelle » qui concilie le « calme » orléanais et les scènes d'émeute à Paris. Les jugements, et pas seulement la narration des incidents, semblent puisés dans le discours circulant des médias où les déclarations des personnes interviewées semblent trouver une confirmation, c'est-à-dire l'expression la plus adaptée à une vision globale du monde social.

Ce renfort du journalisme paraissait d'autant plus nécessaire que la contestation radicale dont l'ordre établi était l'objet tendait à le relativiser, à en faire un monde possible, ni plus ni moins arbitraire que d'autres, révolutionnaires dans l'acception première du terme, qui, par leur mise en concurrence critique, conflictuelle, certifiaient qu'à l'état de chose pouvait en être substitué un autre qui n'avait pas moins de valeur potentiellement. On se réfère, disant cela, aux analyses développées dans P. Bourdieu et L. Boltanski (2008, première édition en 1976) et en particulier au retour que L. Boltanski a opéré sur cet article en 2008. Pour l'illustrer d'un exemple, la désignation de Mai 68 par le terme volontairement neutre, non conflictuel, d'« événements » constitue à soi seul un indice, ou un symptôme, de l'embarras des acteurs pour dénommer ce qu'ils ont connu, suspendant les partis pris, engouements ou condamnations, pour ne garder que le constat qu'il y a bien eu quelque chose de spécial, faisant d'un mois et d'une année ordinaires un moment historique, un nom propre qui appelle la majuscule. Un premier terme en concurrence, le « mouvement de Mai 68 », a été progressivement refoulé, a fortiori des expressions plus passionnelles attestées par le corpus.

## 2 L'Enquête Socio-Linguistique à Orléans (1966-1973)

Les enregistrements constituant l'Enquête Socio-Linguistique à Orléans (ESLO1) ont été recueillis entre 1968 et 1970 par une équipe d'universitaires britanniques dans une perspective didactique : l'enseignement du français langue étrangère dans les établissements d'éducation au Royaume-Uni. Ce sont environ trois cents cinquante heures d'enregistrement, centrées sur cent quarante-quatre interviews dûment référencées (caractérisation sociologique des témoins, identification de l'enquêteur, date et lieu de passation de l'entretien) qui en représentent approximativement la moitié, le reste étant constitué de conversations téléphoniques, de réunions publiques, de transactions commerciales, de repas de famille, d'entretiens médico-pédagogiques, etc. Chaque enregistrement a reçu un numéro d'ordre où le chiffre des centaines indique le genre, les dizaines et les unités servant au décompte : pour les centaines, 0 et 1 correspondent aux interviews numérotées de 001 à 156.

Ces interviews couvrent l'ensemble des catégories socio-professionnelles, hommes et femmes, avec plusieurs locuteurs originaires de différentes régions. L'objectif n'était pas de déterminer une forme neutre du français parlé dans une ville sans accent dialectal marqué mais de restituer une diversité d'usages, comme l'indique le titre du manuel édité en Angleterre à partir de quelques extraits des enregistrements : *Les Orléanais ont la parole* (Biggs & Dalwood, 1976). C'est un échantillon des types de communication, des tâches linguistiques, des genres de discours selon une approche dialogique qui privilégie l'enquête, pour le contenu, et les échanges observés en situation, pour la parole circulante. Le panel des interviews a été constitué à la demande des promoteurs à partir des bases de l'INSEE dont les services ont extrait de façon aléatoire une liste de personnes correspondant aux paramètres sociologiques requis, sans consultation préalable des intéressés, d'où l'importance des refus de réponse, en particulier dans les classes populaires. Néanmoins, ce corpus représente, par son ampleur, sa rigueur et sa cohérence, le plus important témoignage disponible sur le français parlé avant 1980 (le corpus contient quatre millions cinq cents mille mots). Si les fins de sa constitution étaient prioritairement linguistiques, ESLO

constitue, dans les limites qu'on a mentionnées, un témoignage unique sur les représentations collectives des habitants de la cité ligérienne à cette époque.

Il convient de mentionner la dimension militante d'une recherche effectuée dans un contexte marqué par la contestation des pouvoirs et des normes sociales et qui trahit des sympathies pour le *mood*. Les instigateurs de l'enquête paraissent proches de l'aile progressiste du Labour qui vient d'accéder au pouvoir (gouvernement Harold Wilson, 1964-1970). Ils conçoivent les programmes d'enseignement de langue vivante comme une contribution à la coopération internationale et à la connaissance des peuples et ils souhaitent recentrer la didactique des langues, qui privilégiait des formes littéraires, soutenues et élitistes, vers les usages parlés en interaction quotidienne. Déjouant les attentes des classes dominantes anglaises qui faisaient de la maîtrise du français un signe de distinction, ces universitaires britanniques se prononcent pour une introduction des classes populaires à d'autres langues et d'autres cultures. Ils entendent mettre à profit l'accès direct aux sources grâce à l'utilisation, en classe de langue, du magnétophone : « Les origines de l'ESLO remontent en 1966, à la période de la "révolution audiovisuelle" de l'enseignement des langues modernes en Grande-Bretagne. L'introduction de nouvelles techniques et, surtout, l'importance croissante accordée à la parole non littéraire (...) » (Lonergan : 1). Dans le champ de la sociolinguistique, les auteurs reprennent les hypothèses en cours d'élaboration de Basil Bernstein (1975), ce que révèlent leur intérêt pour les cadres d'échange et l'attention accordée aux jugements des locuteurs sur leurs productions langagières et celles des autres. Ils font partie des pionniers de la linguistique de corpus établis pour la description des langues, désacralisant l'opposition convenue entre langues littéraires et langues à tradition orale.

Dans sa version d'origine, transférée de l'Université de Colchester à l'Université d'Orléans il y a une vingtaine d'années, les archives comprennent des bandes magnétiques (il s'agit de copies de référence, les originaux ne semblent plus exister), un catalogue reprographié des enregistrements de deux cent soixante-cinq pages avec l'indication sténographique des contenus, quelques centaines de feuillets de transcriptions manuscrites d'une qualité très inégale, les fiches d'identification des locuteurs et diverses productions, en petit nombre, issues de ces données. D'autres transcriptions, partielles, souvent liées à des exploitations ponctuelles, ont été réalisées en Ecosse, en Allemagne, aux Pays-Bas et à Louvain. Depuis quelques années, le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, universités d'Orléans et Tours) a entrepris une transcription exhaustive sous Transcriber, avec des relectures de contrôle, qui permet une conversion en fichiers texte et une interrogation par chaînes de caractères reliées au signal. Les normes retenues pour la transcription sont déclarées dans le *Manuel du transcripteur* (en ligne) et correspondent aux exigences requises pour l'établissement et l'exploitation de ce type de ressources (Baude ed., 2006).

La mise en ligne des enregistrements, des transcriptions et des métadonnées est prévue au cours de l'année 2010, impliquant les restrictions juridiques d'usage pour la libre disposition et la consultation afin de préserver les intérêts des personnes qui ont participé à l'enquête il y a quarante ans, et ceux de leurs ayants droit. Le site hébergera aussi les données collectées dans le cadre d'ESLO2.

### 3 Parler de Mai 68 : la sélection des témoins

Mai 68 n'est pas seulement abordé, de façon théoriquement systématique, dans les interviews. Ce thème s'impose aussi, de façon plus ou moins directe, dans une vingtaine d'enregistrements : tables rondes, entretiens avec des personnalités sollicitées au titre de leur rôle dans la société locale, conversations privées... Cependant, l'interview d'un agent de police (454) et du chef de la sûreté départementale (453), pourtant concernés au premier chef, n'a pas donné lieu à une discussion sur ce sujet. Un tableau récapitulatif indique que quatre-vingt-neuf personnes ont fourni une réponse (ou ont refusé de répondre), ce qui, rapporté au panel effectif de cent quarante-quatre entretiens, représente un taux d'interrogation d'environ 60 % alors même que, sous le numéro P 4, cette question figure explicitement comme appartenant au corps central du questionnaire qui devait être administré à toutes les personnes rencontrées, sans exclusive. Le questionnaire comprenait quatre-vingt-neuf items dont vingt-six destinés à établir la fiche d'identification sociolinguistique du témoin. Le décalage entre ce qui était attendu et ce qui est obtenu est un indice des appréhensions que soulevait cette demande.

On a recensé, pour les quatre-vingt-neuf personnes sollicitées, après le numéro du témoin et le code qui lui est affecté, les indications du catalogue présentant un intérêt pour notre étude : sexe, date de naissance, le niveau social évalué sur l'échelle construite par Alix Mullineaux (AM), la profession, le diplôme le plus élevé, le nombre d'enfants (quel que soit leur âge, nourrisson ou adulte) et l'opinion politique. Si celle-ci est déclarée en réponse au point 26 du questionnaire fermé (« Y a-t-il un parti politique qui représente bien vos opinions ? Où vous classez-vous politiquement ? »), reprise dans le descriptif du *Catalogue*, elle est reportée dans une formulation qui tente d'être la plus proche possible de ce qui a été dit. Si elle transparait dans les propos sans être pour autant assumée par le témoin, elle est précédée d'un point d'interrogation : l'indication est alors générique (Droite, Centre, Gauche) et elle est à considérer avec circonspection.

Concernant l'échelle Alix Mullineaux, elle a été établie au terme d'une réflexion conduite sur les matériaux recueillis en partenariat avec le Centre de Sociologie Européenne animé par Pierre Bourdieu à la sixième section de l'École Pratique des Hautes Études (devenue École des Hautes Études en Sciences Sociales en 1975). Elle prend en compte à la fois le capital économique, dominant dans les classifications INSEE de l'époque (cf. Desrosières & Thévenot, 2002) et le capital culturel apprécié essentiellement en fonction du niveau d'études déclaré et du degré de mobilité géographique et sociale. Il s'agit d'une échelle par lettres à cinq degrés de A à E, A correspondant aux classes supérieures (patrons, professions libérales et enseignants du second degré) et E aux classes populaires. En d'autres termes, elle contribue à un infléchissement qui, partant d'une stratification sociale conçue à partir d'une hiérarchisation des revenus, aboutit à la différenciation de deux types de capitaux, capitaux incorporés, culturels, scolaires, et capitaux matérialisés, économiques, échangeables.

Tableau 1 Les témoignages sur Mai 68 dans l'enquête ESLO (entretiens en face à face)

Référence Mai 68	CODE	Sexe	Né en	Ech. AM	Profession	Diplôme	Enfants	Politique
N° 001	BA 725	M	1912	D	Boucher	CEP	2	? Droite
N° 005	FA192	F	1929	A	SP (mari : patron)	Bac	5	CDS
N° 006	FD 237	M	1917	E	Chauffeur	CEP	2	Centre
N° 007	FU 200	F	1933	B	Secrétaire	BEP	2	? Gauche
N° 008	GJ 131	M	1921	B	Cadre PTT	BEP	2	SFIO
N° 012	LD386	M	1915	A	Ingénieur	Fac	2	? Gauche
N° 013	MD461	M	1941	C	Commerçant	BEPC	2	CDS
N° 015	NS 571	F	1949	C	Secrétaire	BEP	0	X
N° 017	QB 100	F	1945	B	Infirmière	BEP	0	CDS
N° 019	UG 393	F	1897	B	Comptable	BEP	0	Centre
N° 020	UQ 417	M	1911	C	Cadre bancaire	CEP	2	SFIO
N° 021	VS 466	F	1906	B	Institutrice	BEPC	5	UDR
N° 022	WL 512	F	1898	B	Employé PTT	BEP	0	UDR
N° 023	XZ501	M	1905	E	Tonnelier	Néant	8	? Centre
N° 024	1134	M	1912	D	Vendeur	Néant	2	? Droite
N° 025	1135	M	1912	D	Employé SNCF	CEP	6	X
N° 027	1299	M	1938	A	Professeur	Fac	0	? Centre
N° 028	948	F	1947	C	Aide-soignante	CEP	1	X

Sociolinguistique et écologie des langues  
 DOI 10.1051/cmlf/2010104

N° 029	1268	F	1948	A Etudiante	Fac	0	UDR
N° 030	4001	F	1942	B Orthophoniste	Bac	0	? Gauche
N° 043	BD704	M	1909	D Cafetier	CEP	3 ?	? Droite
N° 044	BF69	M	1950	E Peintre en bâtiment	CEP	0	? PCF
N° 047	BX 11	M	1914	D Peintre en bâtiment	CEP	1	UDR
N° 049	CH 28	F	1921	D Femme de ménage	CEP	2	Centre
N° 050	CI 58	F	1942	E Femme de ménage	Néant	2	X
N° 051	CO702	M	1929	C Couvreur	CEP / CAP	2	? Gauche
N° 052	CP7	M	1904	B Professeur (retraité)	Brevet Sup	2	SFIO
N° 054	CR 730	M	1927	C Buraliste	CEP	2	Centre
N° 055	CW 739	F	1934	B Charcutière	CEP / CAP	2	Centre
N° 056	DA740	M	1922	B Parfumeur	Bac	0	CNI
N° 057	DC738	M	1927	B Coiffeur	CEP / CAP	2	? Droite
N° 062	EL722	M	1941	C Boulanger	CEP	2	? Droite
N° 065	ES 187	F	1920	C Cafetier	CEP	4	? Droite
N° 067	FH 717	F	1903	C Cafetière	CEP	1	UDR
N° 069	FO221	M	1948	A Etudiant	Fac	0	Ext. Gauche
N° 071	FV 718	M	1936	C Pâtissier	CEP / CAP	4	UDR
N° 073	GE133	M	1905	E Charbonnier	CEP	0	X
N° 078	HN 169	M	1928	A Inspecteur PTT	Fac	3	CDS
N° 079	HU 339	M	1935	A Patron	Brevet Sup	0	Droite
N° 081	IC 346	F	1899	E Ouvrière	CEP	1	? Droite
N° 082	IG 298	F	1920	B SP (mari : militaire)	BEP	4	UDR
N° 083	IR 293	M	1923	A Officier (armée)	BEPC	1	? Centre
N° 085	IZ 248	F	1941	B Employée administrative	BEP	1	UDR
N° 089	KE 383	M	1924	C Prothésiste	CEP	1	? Centre
N° 092	KP 392	M	1945	A Géomètre	Fac	1	? Gauche
N° 093	KT385	M	1914	E Tôlier	CEP	2	? UDR
N° 094	LA 366	F	1929	B Cadre commerciale	Bac	2	? Droite
N° 095	LF 468	F	1917	B Professeur technique	Bac	0	Centre
N° 096	LN 438	F	1917	E Cuisinière	Néant	1	UDR
N° 098	MG 475	M	1943	A Professeur d'EPS	Bac	1	PCF
N° 099	MH539	M	1930	E Ouvrier	CEP	1 ?	X
N° 101	MS 530	F	1946	B Secrétaire	CEP / CAP	0	X
N° 102	MT 484	F	1936	C Secrétaire	BEPC	2	X
N° 103	MW523	F	1907	E Employée	CEP	5	? PCF
N° 104	MX 492	F	1932	E SP (mari : chauffeur)	CEP	5	? PCF
N° 106	NA 487	F	1909	E SP (mari : maçon)	Néant	12	X
N° 107	NI 526	F	1939	D SP (mari : ouvrier)	CEP	4	? Droite
N° 108	NM 476	F	1930	E Aide-soignante	CEP	3	X

N° 109	OB 557	F	1916	E Ouvrière	CEP	1	UDR
N° 110	OH 593	M	1949	D Etalagiste	CEP / CAP	0	X
N° 112	PF 42	F	1920	E Femme de ménage	CEP	2	Centre
N° 114	PX 88	F	1934	C Institutrice	Brevet	1	UDR
N° 118	QG 109	M	1923	B Comptable	BEP	2	RI
N° 119	QW 145	M	1929	B Visiteur médical	Bac	1	? Gauche
N° 121	RF 211	M	1947	A Professeur	Fac	0	PSU
N° 122	RP 283	M	1925	B Professeur Technique Aux.	BEP	3	UDR
N° 123	RV 252	F	1936	B Employée administrative	BEPC	2	CDS
N° 124	SD 272	F	1908	C Employée de banque	CEP	2	UDR
N° 125	SL 312	M	1946	A Etudiant	Fac	0	? Gauche
N° 126	SM 313	M	1940	E Ouvrier	CEP	1	? Centre
N° 129	TS 165	M	1910	E Ouvrier	CEP	1	Centre
N° 130	UB 381	M	1947	D Etalagiste	CAP	0	UDR
N° 131	UH 398	F	1900	E Aide-ménagère	CEP	0	UDR
N° 132	UN 412	F	1899	C Employée SNCF	BEP	0	? Droite
N° 133	UO 414	F	1931	B SP (mari : cadre bancaire)	BEPC	3	UDR
N° 135	UU 424	F	1930	D Employée	CEP	0	CDS
N° 137	VG 449	M	1931	C Employé PTT	CEP / CAP	2	? Gauche
N°138	VL 455	F	1920	B Employée	BEP	2	? Gauche
N° 139	VM 456	F	1927	C SP (mari : employé)	CEP	1	UDR
N° 141	VU 469	M	1941	B Employé d'administration	BEPC	2	? Gauche
N° 142	VX 479	M	1935	C Ajusteur	CAP	2	PCF
N° 143	VZ 486	F	1909	E Couturière	CEP	3	? Droite
N° 144	WF 503	F	1940	A Monitrice d'éducation	BEPC	0	UDR
N° 147	YO 241	M	1911	E Ouvrier	Néant	3	? Gauche
N° 150	YT 387	M	1928	C Ouvrier	CEP / CAP	3	Centre
N° 152	ZD 585	F	1909	E Femme de service	CEP	3	Centre
N° 153	1264	F	1941	A Professeur	Fac	2	? Gauche
N° 156	1300	M	1939	A Professeur	Fac	2	PSU

*Abréviations* : BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles), BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle), CDS (Centre Démocratique et Social, centre droit), CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), CEP (Certificat d'Etudes Primaires), CNI (Centre National des Indépendants, droite), EPS (Education Physique et Sportive), PCF (Parti Communiste Français), PSU (Parti Socialiste Unifié, extrême-gauche), PTT (Postes Télégraphe Téléphone), SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière, parti socialiste), RI (Républicains Indépendants, droite), SP (sans profession, il s'agit de « femmes au foyer »), UDR (Union pour la Défense de la République, parti gaulliste), On utilise la lettre X lorsqu'il s'agit de personnes se déclarant « apolitiques » sans que leurs déclarations permettent d'infirmar ce jugement.

#### 4 Mai 68 comme question

La question concernant Mai 68 est intégrée à un questionnaire fermé qui comprend quatre questions préliminaires, vingt-six items en « tronc commun » et potentiellement cent dix-huit questions réparties entre quatre grandes rubriques ou « branches » : travail, loisirs, enseignement et politique à quoi s'ajoute une branche « langue et culture » sans tronc commun de rattachement. Le « tronc commun » est censé

avoir été administré à tous, les « branches », facultatives, étant introduites sur décision de l'enquêteur. C'est ce que précisent les auteurs du questionnaire : « Travail - Branche (questions posées aux témoins semblant susceptibles de développer le thème) ». Bien que la question concernant Mai 68 ait relevé du tronc commun, cinquante-cinq interviews n'en gardent pas trace.

L'ensemble « Politique / Classe – Tronc commun » est limité à quatre questions (à quoi s'ajoute la question 26 déjà citée) qu'on reproduit in extenso :

P1 Pour revenir à la ville d'Orléans, est-ce que, d'après vous, on fait assez pour les habitants d'Orléans ?

P2 Nous avons dit "on" ; mais "on", ça représente qui, pour vous ?

P3 Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui comptent, qui ont de l'influence ?

P4 On a beaucoup parlé des événements de mai dernier. Moi, je n'étais pas en France à l'époque. Est-ce que vous pourriez m'expliquer ce qui s'est passé ? Pourquoi ? A votre avis, comment est-ce qu'on peut expliquer ces événements ?

La « branche » « Politique / Classe », qui prolonge ces questions, concerne le système d'élections, la différence entre la droite et la gauche, la distinction des classes sociales et la mobilité sans plus d'allusion à ce qui s'est passé l'année précédente.

La question sur Mai 68 présente plusieurs particularités. Tout d'abord, elle n'a été préparée par rien : elle suit trois questions de politique locale qui visent à identifier les élites. Elle ne sera suivie par aucune demande d'éclaircissement, par aucun prolongement. Ensuite, dans une confrontation à laquelle, en dépit de ce qu'en diront la plupart des témoins, il était difficile de n'être pas impliqué, serait-ce malgré soi, les enquêteurs ont tenté de jouer de leur extraterritorialité qui leur permettait de justifier sans difficulté leur absence en France. On note la grande prudence sur le jugement qui peut être porté : recours au « on », au verbe « parler » et au terme qui s'est finalement imposé des « événements ». Cependant, bien que l'enquêteur mette l'accent sur le caractère personnel de la question (« Moi, je... »), une personnalisation dont la spontanéité est quelque peu atténuée par la lecture du questionnaire, la demande requiert d'emblée une explication plutôt qu'une description, écartant le témoignage vécu pour l'analyse des faits. La question n'est pas : « Qu'avez-vous fait en mai 68 ? » ou, plus neutre : « Où étiez-vous en mai 68 ? » mais « Qui a fait Mai 68 ? ». C'est la causalité, l'enchaînement des circonstances qui est interrogé et non le récit des événements en eux-mêmes, tels qu'ils auraient été perçus par un Français de ce temps. La personnalisation de la question du côté de l'enquêteur s'accompagne d'une objectivation symétriquement inverse de l'enquêté invité à se prononcer sur la genèse du mouvement et non à raconter ses souvenirs à un an de distance.

En séparant expérience quotidienne et réflexion d'ensemble, la question prive le témoin d'une forme simple d'intervention, elle le prévient contre la tentation de seulement rappeler les faits qu'il aurait connus pour y avoir participé. A ce titre, elle ne facilite pas la tâche des témoins les moins à même de mettre à distance leur vécu tout en valorisant ceux qui, par leur profession, en particulier les enseignants et les acteurs de la vie publique (syndicalistes, porte-parole), disposent d'un jugement, ou du moins de la capacité à en confectionner un qui soit conforme au cadre de l'enquête. D'autre part, en interrogeant un événement dont tous les observateurs s'accordent à reconnaître qu'il a déplacé la grille d'interprétation du monde social, le chercheur met à l'épreuve des capacités très inégales d'analyse et d'expression en sorte que se trouvent plus souvent mesurées des compétences réflexives inégalement inhérentes aux différentes classes sociales que des opinions avancées à titre personnel. Ces difficultés, accrues par la réticence commune à faire état d'opinions politiques, expliqueraient non seulement l'hésitation des enquêteurs à poser la question mais aussi nombre de réponses souvent dilatoires, quand ce ne sont pas carrément des refus de répondre. Le cas est particulièrement flagrant pour les femmes qui se sentent souvent moins qualifiées, à cette époque, pour se prévaloir d'une opinion (ainsi le témoin 133 cède à ce moment-là la parole à son mari).

## 5 A question gênante, réponse dilatoire

L'évolution du dicible au cours des quarante dernières années est lisible dans les questions que s'autorisent les enquêteurs et qui ne pourraient plus être introduites aujourd'hui sans une très bonne connaissance de l'interlocuteur ou sans des précautions oratoires qui sont absentes. On remarque qu'il n'y a pas seulement une réalité sociale qui se construit dans le discours mais qu'il existe aussi des censures du discours qui construisent la réalité, établissant une connaissance partagée du monde inégalement accessible selon la situation et les partenaires de l'échange. Ainsi, dans la branche « Travail », on relève en T13 (c'est-à-dire la treizième question de la séquence travail qui se décline en cinq questions obligatoires, numérotées de T1 à T5 et treize questions facultatives, constituant la branche travail, de T6 à T18) : « Est-ce que vous avez fait grève ? Quand ça ? » ou encore en T17 : « Quel est votre syndicat / association ? ».

Les réponses, du point de vue de ceux qui administraient le questionnaire, ont pu paraître décevantes. Loin de l'image d'un pays en ébullition, agité par le spectre d'un complot révolutionnaire, les enquêteurs se trouvent généralement confrontés à des avis circonstanciés et circonspects. Les personnes sollicitées préfèrent, le plus souvent, ne pas afficher de jugements trop tranchés. Les non réponses sont nombreuses, que les personnes se déclarent apolitiques, ou se réfugient derrière leur incompétence.

Extrait 1 GE 133 = 073, charbonnier, 63 ans, Certificat d'Etudes Primaires, apolitique

BV: mh ça c'est une question pour les pour expliquer au parce que vous savez c'est des Anglais qui font l'étude là hein

GE 133: ah oui

BV: alors euh ils voudraient savoir ils étaient pas là au moment de euh des événements vous savez en mai juin les événements politiques là ils voudraient savoir qu'est-ce qui s'est passé en France à ce moment-là ?

GE 133: ah ça

BV: est-ce que vous pourriez raconter qu'est-ce qui pour eux enfin est-ce que vous pourriez raconter qu'est-ce qui s'est passé ?

GE 133: euh en quelle année ?

BV: maintenant là

GE 133: ah en ce moment

BV: oui oui en mai juin vous savez ces événements politiques qui ont eu lieu là

GE 133: moi je m'occupe pas de la politique ouais

INC: alors <passage incompréhensible>

GE 133: là je suis occupé là ben fais servir Lucien

INC: hein ?

GE 133: fais servir

INC: <passage incompréhensible> payer y a une brouette là ?

GE 133: ouais

BV: vous souvenez plus de ce qui s'est passé ?

GE 133: cette année ?

BV: oui

GE 133: ah non je vous dis je m'occupe pas de la politique moi



Dans cet échange, il faut tenir compte des difficultés que représentaient une différence d'âge de presque quarante ans entre l'interviewer et son interlocuteur, étudiant en thèse face à un « primaire », et le fait qu'il n'est pas lui-même britannique en sorte que la motivation de sa question n'est plus très crédible. On relève, en plus de la confusion de la formulation, l'inflexion qui est donnée à la question pour la ramener à la quête d'un témoignage qui concède déjà à l'interviewé que c'était « politique », ce qui offre une échappatoire au témoin décrit comme « peu loquace, articule très mal (...) ; répond souvent à côté – tendance à mal comprendre les questions ; français populaire » (*Catalogue* : 71).

Sans aller jusqu'à cette indifférence, on note la grande prudence de nombreux témoins qui rechignent à fournir des explications, préférant décrire ce qu'ils ont vu dans des registres très détachés où ils se situent en tant que spectateurs plutôt qu'acteurs d'agissements qu'ils désapprouvent plus souvent qu'ils ne s'y reconnaissent. C'est depuis la posture d'observateurs qu'ils adoptent, incités en cela par les circonstances de l'interview, qu'ils superposent ce qu'ils ont eu à connaître localement et ce à quoi ils ont eu accès par les médias, sanctionnant ce qu'a été, dans les représentations collectives, Mai 68 et qui a peu à voir avec ce à quoi ils ont assisté.

## 6 Mai 68 à Orléans ? « Calme »

Les réponses apportées par la grande majorité des personnes interrogées contournent l'artefact que constituait la demande d'explication qui a découragé une majorité d'interviewés bien que certains, comme 005, y aient vu l'occasion d'expliquer leurs théories, que ce soit sur le mécontentement général ou, de façon plus singulière, comme le 119, sur la responsabilité des mères qui en passant du statut de femme au foyer à salariée ne se sont plus assez occupées de leurs enfants. Les enquêteurs ont souvent fini par transformer d'eux-mêmes la question et ont privilégié des relances centrées sur ce qui s'est passé sur place.

Première caractéristique des réponses, l'accord de presque tous les témoins, quelles que soient leurs opinions politiques, leur origine ou leur implication dans les événements, sur la faible intensité du conflit auquel ils ont assisté. Pas un seul ne parle de violences irrémédiables, de tensions dramatiques, de dégradations sur un plan général. L'un signale une échauffourée entre étudiants d'extrême-gauche et d'extrême-droite, un autre le cas d'un blocage dans son entreprise pour interdire l'accès aux bureaux mais le verdict est qu'il ne s'est finalement pas passé grand chose. Vingt-cinq témoins emploient, pour décrire mai 68 à Orléans, l'adjectif « calme » et sept soutiennent même qu'il n'y a rien eu.

Extrait 2 TS 165 = 129, ouvrier, 59 ans, Certificat d'Etudes Primaires, centriste

JK: oui alors vous parliez tout à l'heure euh des étudiants n'est-ce pas euh bon nous avons eu ces fameux événements de mai soixante-huit euh moi j'étais pas là à ce moment j'étais chez moi enfin mais je serais très content si vous pourriez me m'expliquer un peu ce qui s'est passé ?

TS 165: ah ben

JK: essayer en tout cas

TS 165: et à et à Orléans il s'est rien il s'est rien passé

femme du témoin: non

TS 165: à Orléans ?

femme du témoin: c'est qu'à Paris

JK: ah

TS 165: oui

femme du témoin: c'est à Paris hein

TS 165: oui oui non à Orléans il s'est rien passé

femme du témoin: non non

TS 165: parce qu'à Orléans nous avons aussi une université là à la Source là

JK: oui oui oui

TS 165: mais enfin ça a été calme

Cette négation d'un mouvement qui a été à Orléans ce qu'il a été dans toute la France peut s'expliquer par des raisons socio-démographiques. La création de l'Université remonte à 1964 et la montée en puissance en termes d'effectifs est lente. L'implantation des facultés et de l'IUT, relégués au milieu d'une zone à urbaniser en priorité, la Source, à dix kilomètres du centre-ville, mal desservie par les transports en commun, rend difficile l'intrusion des étudiants dans la cité. L'industrialisation (Renault, John Deere...) et les services implantés dans le cadre des programmes de décentralisation (Centre de Chèques Postaux, Bureau de Recherches Géologiques et Minières...) impulsent une croissance urbaine galopante mais trop récente pour que les ouvriers et les employés aient pris le relais organisationnel des secteurs à forte tradition syndicale comme la SNCF. Ce « calme » finit par s'imposer aux enquêteurs qui vont jusqu'à le suggérer à certains de leurs interlocuteurs.

Extrait 3 FD 237 = 006 Chauffeur, 52 ans, Certificat d'Etudes Primaires, centriste

JK: oui et qu'est-ce qui s'est passé ici à Orléans même ?

FD 237: oh rien du tout ici il se passe jamais rien [rire]

JK: oui c'est une ville calme

FD 237: [rire ] ouh là là oh là là la terre peut s'écrouler Orléans ils resteront calmes

JK: [rire]

FD 237: [rire]

JK: je me rappelle avoir lu quelque part qu'il y avait des manifestations quand même et

FD 237: oh oui des euh avec des pancartes de la préfecture à la gare en passant dans la rue oh oui toutes ces tous très calmes il y a jamais eu une émeute jamais jamais un blessé même rien du tout pas un mot plus haut que l'autre ben non

La plupart des commentaires ratifient cette pondération ligérienne. Pour douze témoins qui mentionnent des grèves (081, 099, 103, 106, 112, 129) dont deux dans leur entreprise (044, 085) et quatre avec des piquets de grève (021, 107, 143, 147), quatre soutiennent qu'il n'y en a pas eu sur leur lieu de travail (005, 093, 094, 123) ou très peu : 101 (un jour), 141 (deux jours, par solidarité) ou que la fermeture a seulement été provoquée par des ruptures d'approvisionnement (106, 109, 143). Alors qu'un militant témoigne sur le licenciement dont il a été victime, en tant que syndicaliste, dans les mois qui ont suivi (142), ce n'est jamais à partir des conflits les plus aigus dans le Loiret que des explications sont proposées pour rendre compte des incidents.

Si Orléans est déclarée « calme », c'est d'abord, comme le remarque L. Abouda, parce qu'en dehors de tout mouvement social, le qualificatif est régulièrement accolé par ses habitants à la ville dont la somnolence est l'objet de commentaires récurrents, positifs ou négatifs. Ceux-ci opposent la quiétude provinciale aux rythmes trépidants de Paris et à la vie étudiante de la rivale tourangelle animée par l'implantation des facultés au coeur de la ville. Pour Mai 68, c'est la comparaison avec la représentation (parisienne) de l'événement qui n'était pas accessible directement aux interviewés qui suggère l'emploi du terme. Les images de violence, les excès, le complot d'agitateurs et de révolutionnaires, les proclamations extrêmes ont eu pour théâtre quelques métropoles, les « grandes villes » (019), et en

particulier Paris, mentionnée par une trentaine de personnes. Au contraire, à Orléans, l'accent est mis sur la placidité des cortèges, des manifestations de syndicalistes (114), d'ouvriers (049, 094) avec (029, 107) ou sans les étudiants (021).

Extrait 4 IC 346 = 081, ouvrière, 70 ans, Certificat d'Etudes Primaires, droite

IC 346: ben je vais vous dire qu'ici y a pas eu grand chose à Orl- à Sal- à Orléans non c'est une ville qui était très calme comprenez Orléans c'est une ville bourgeoise vous comprenez et alors aujourd'hui naturellement vous me direz y a les ouvriers mais dans le temps y avait pas d'usines de rien du tout d'ouvriers du tout du tout y a que depuis la guerre que ça s'est fait qu'il y a des usines comme ça les villes bourgeoises c'était avant villes bourgeoises Orléans et alors euh n'étant pas beaucoup en dans vous savez d'ouvriers euh y a pas des gens savez euh parce que forcément ces gens euh je trouve plus enfin ouvrier que nous voyez y a pas de prise ici vous voyez jamais de choses comme ça extraordinaires naturellement il y a eu quelques que cas de grèves ben et puis ils ont défilé en ville et puis euh on a on a on n'a rien eu du tout de spécial c'est à Paris que ça c'est passé ah Paris ah mais ici jamais eu de euh de bagarres ni absolument rien non Orléans c'est une ville calme généralement c'est une ville calme et même quand il arrive maintenant c'est partout ça se répand mais on trouve drôle ah ben Orléans on n'a jamais vu des choses pareilles voilà oui c'est assez ça ça on peut pas dire non on peut pas se plaindre

Pourtant, à l'opposé de ce qu'ils ont vécu, beaucoup de témoins valident une interprétation catastrophiste qu'ils décalquent sur le discours des radios et sur les images des magazines et de la télévision, entérinant un univers de l'affrontement physique, annonciateur d'un possible coup de force politique. Les faits évoqués paraissent d'autant plus marquants qu'ils ont été vécus dans l'instant même, avec la fébrilité qu'on imagine, mais à distance, ce qui implique une confiance et une croyance dans le récit qui en était fait en temps réel.

Extrait 5 WL512 = 023 femme de tonnelier, 64 ans, sans diplôme, droite

mari : ah oui la télévision ça marchait pas

WL 512 : pensez-vous pas du tout rien mais rien si on n'avait pas eu les transistors on n'aurait pas pas été au courant de rien ils étaient en grève aussi on n'aurait rien eu du tout

mari : et c'est Luxembourg qui nous renseignait

WL 512 : heureusement qu'on avait Luxembourg oui et puis alors là on a été renseigné ça on était renseigné minute par minute je crois que tout le monde était sur Luxembourg pendant ces moments-là

La télévision est mentionnée neuf fois, la radio sept et la presse cinq. A ce qui était le spectacle de la rue orléanaise sont substitués les propos entendus ou lus dans les organes d'information à propos du Quartier Latin.

Mai 68 en France : du « folklore » à l'« anarchie » ou comment qualifier les « événements »

La première façon de caractériser ce qui n'est plus qu'une connaissance par médias interposés, l'indécision qui en résulte, se trouve dans la prolifération du vocabulaire de la stigmatisation, dont l'abondance révèle le manque d'un terme central qui servirait de définition et stabiliserait la condamnation. Faute d'un mot consacré, on relève :

1 « c'était le **folklore** » (029)

- 2 « les intellectuels euh c'est eux qui ont commencé à à faire euh du **chambard** » (024)
- 3 « c'était presque une **farce** à mon avis un **jeu** » (062)
- 4 « c'était la **chienlit** quoi c'était la **débandade** c'était c'était honteux » (071)
- 5 « tous les étudiants et ils se sont mis tout seuls à faire du **chahut** et après c'était des grèves » (096)
- 6 « d'arriver à faire une **pagaille** brûler les voitures et cetera euh là c'était littéralement con » (104)
- 7 « des échanges de pavés avec les forces de l'ordre c'est tout hein l'aspect du **cinéma** est là quoi » (110)
- 8 « les étudiants sont toujours les premiers à semer le **bazar** dans un pays hein » (141)
- 9 « dans les étudiants y a ceux qui cherchent à je veux pas dire le mot parce que c'est enregistré mais je vais pas le dire mais enfin (...) qui cherchent la **merde** » (142),
- 10 « on peut demander des revendications mais euh correctement honnêtement sans faire de brûler des voitures ou euh faire sauter des pavés comme ils ont fait à Paris enfin moi je j'admets pas ça je trouve que c'est plus de des revendications c'est de l'**anarchie** » (143)...

Le terme **désordre** (dix occurrences) est réservé à ce qui s'est passé à l'université et **crise** n'est employé que par deux témoins, **contestation** par six autres, **révolte** par quatre, **révolution** par une dizaine (dont deux « semi-révolution »). On voit que Mai 68 ne laisse pas indifférent, sans qu'un mot vienne spontanément caractériser ce que recouvre cette date, même si les réactions les plus vives, jusqu'aux gros mots, traitent de ce qui s'est passé ailleurs, en particulier à Paris, en ramenant à des jets de pavé et à quelques voitures en feu une grève suivie par des millions de travailleurs.

Le terme « événements », qui avait été choisi pour le questionnaire, est repris de façon très différenciée par les témoins puisqu'on le note une cinquantaine de fois, à égalité avec « mouvement », deux mots appliqués aussi bien à la situation dans le monde salarié qu'à l'université. Des deux, si « événements » semble le plus neutre pour rendre compte de ce qui a eu lieu, on relève que sa présence dans les réponses est d'une fréquence d'autant plus élevée qu'il sert à la présentation de schémas explicatifs plus articulés, produits par des interlocuteurs plus avertis, soit par leur engagement politique ou syndical, soit par leur statut professionnel, confirmant ainsi qu'ils partagent une façon d'appréhender les faits proche de celle des enquêteurs, introduisant une certaine connivence des deux côtés du micro, ce qui ne signifie pas, tant s'en faut, que les jugements soient identiques.

A l'inverse, pour ceux qui n'ont pas les mêmes facilités pour reconstruire l'enchaînement des circonstances, qui ne saisissent pas le déroulement des faits, qui ne peuvent rassembler les différents épisodes de ce à quoi ils ont assisté, le jugement oscille entre, d'un côté, un dénigrement, une condamnation particulièrement virulente à l'encontre de la contestation étudiante rabaisée à un accès de turbulence juvénile, à une crise de la jeunesse, à quoi s'oppose (et parfois s'ajoute), de l'autre côté, une inquiétude face à un complot révolutionnaire dont les protagonistes auraient été disposés aux pires extrémités pour parvenir à leurs fins.

En deçà des interprétations et des avis, les étudiants sont unanimement désignés comme les premiers acteurs par une quarantaine de témoins (pas tous hostiles mais très majoritairement) alors que trente seulement incriminent les ouvriers. Parmi les étudiants, font l'objet d'une mention particulière les étudiants des Beaux-Arts (049) et :

- « ces événements ont été provoqués au départ par des des des étudiants euh plutôt orientés vers le littéraire que vers le scientifique » (089)
- « un mouvement revendicatif étudiant qui est né peut-être de l'inquiétude de certains étudiants (...) à trouver des débouchés futurs c'est-à-dire que euh des élèves qui hum se sont lancés dans une science qu'on a appelée la sociologie » (156),

autant de catégories dont les filières sont considérées comme les moins légitimes, prédisposant à l'agitation, quand d'autres accusent tout uniment les « têtes brûlées » (007), les « intellectuels » (049), les « jeunes gens euh qui vont dans le fond dans les facultés pour euh pour leur plaisir on se demande si c'est vraiment pour étudier » (102), voire « des étudiants dans une d'un certain âge qui ont déclenché le mouvement » (150). Mais c'est dans tous les cas aux étudiants et non aux ouvriers que sont imputés les débordements et la violence qui ont lieu autour de la Sorbonne.

## 7 Mais qui a déclenché Mai 68 ?

Personne ne remet en cause la façon dont les médias ont présenté les incidents du Quartier Latin, personne ne s'étonne qu'une grève générale de trois semaines soit réduite à quelques barricades. Quelles que soient leurs opinions, tous acceptent la continuité de la crise sociale avec un affrontement physique limité à un arrondissement de Paris impliquant quelques milliers de personnes, policiers et étudiants. Le terme de « bagarre », qui revient dans une dizaine d'interviews, concerne exclusivement la tournure prise par des confrontations photogéniques et ces excès appellent l'explication qui pourrait motiver une telle animosité. Ce sont d'abord des causes matérielles qui sont mentionnées, comme à Orléans la médiocrité de l'implantation à la Source, l'état du campus, voire la qualité de la nourriture :

Extrait 6 (022) Mari d'une employée retraitée des PTT, 70 ans, niveau BEP, droite gaulliste

mari: ils avaient pas de raison de se plaindre les tous ceux qui étaient dans les dans les universités qu'ici ici là à la Source c'est tout neuf ça vient d'être créé (...) ils se mettaient en grève parce que soi disant qu'ils n'avaient pas assez à manger ça leur coûtait trop cher saviez-vous ce que ça leur coûtait par jour ? deux francs soixante la nourriture (...) alors ils se plaignaient que ils avaient que ils avaient trop souvent le même plat par exemple on leur donnait des de de l'andouillette X fois par euh par mois en réalité en l'espace d'un mois si je me souviens bien ils en ont eu une fois ou deux non mais quelque chose comme ça

ou bien, à l'échelle nationale, les locaux d'enseignement et les résidences :

Extrait 7 UH 398 = 131 aide ménagère, 68 ans, Certificat d'Etudes Primaires, droite gaulliste

UH 398: ce que je peux pas comprendre c'est qu'on se révolte et alors qu'il y a un drapeau bleu blanc rouge pour la France et qu'on mette un drapeau rouge et un drapeau noir (...) autrefois je ne sais pas si en Angleterre c'était comme ça mais tous ces grands messieurs qui sont au pouvoir ils ont fait des études mais dans quelles conditions ? dans des chambres euh de de grenier dans des mansardes dans des collèges pas chauffés et aujourd'hui que y a tout le confort y en a peut-être pas assez mais y a tellement de populace aussi parce que la population grandit tout le temps alors moi je peux pas comprendre ça ça a été un ravage je ne peux pas comprendre qu'on brise des vitres qu'on saccage des locaux où qu'on instruit les gens enfin tout ça c'est faut le payer après

La source du conflit est imputée à un très petit nombre d'étudiants, sans lien réel avec la grève des travailleurs, sans véritable emprise sur le groupe social auquel ils appartiennent :

Extrait 8 RF 211 = 121 professeur, 23 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, gauche socialiste

RF 211: euh comment ça s'est passé alors sur le plan national ça a été une une assez gigantesque pagaille déclenchée dit-on par des étudiants mh possible enfin ils ont peut-être été les premiers à démarrer y en a peut-être d'autres qui attendaient que ça enfin là il faut revoir la l'historique des événements de mai c'est assez long euh ce qui s'est passé sur le plan orléanais bon ben pratiquement rien y a eu évidemment la grève générale comme dans toute la France euh oh sans grosses manifestations c'était c'était une grève euh du style euh centre France c'est-à-dire euh ne nous affolons pas euh faut pas trop se bon et bien sûr y a eu des défilés CGT CFDT FO et caetera et puis les étudiants eh bien les étudiants oh y avait à peu près une quarantaine d'excités sur à peu près (...) bah à l'époque y devait y en avoir euh quatre mille à peu près (...) enfin ça en gros ça

faisait le même pourcentage d'excités qu'à Paris (...) seulement euh à Paris c'est sur cent mille ou sur cent cinquante mille étudiants donc ça faisait quand même une assez grosse masse (...) et quand ils se réunissaient en un seul bloc ça faisait du dégât (...) à Orléans quarante excités il était assez facile de les de les museler c'est ce qu'on a fait d'ailleurs

Gauche ou droite, un triple consensus se dessine :

- le point de départ de Mai 68 vient des étudiants,
- plus exactement par un petit groupe d'entre eux (littéraires, artistes, sociologues...),
- qui ont donné à leurs actions revendicatives une tournure qui préfigure des menées révolutionnaires.

Ces trois points acquis, l'échange abandonne la situation orléanaise et se recentre sur les aspects les plus spectaculaires de la contestation, en mettant l'accent sur le caractère « extrême » des agissements et des conceptions politiques.

Une agitation politique

A la responsabilité des étudiants, s'ajoute celle d'éléments radicaux, hors du jeu syndical ou parlementaire, qui entendaient profiter de l'occasion :

- « oui moi j'ai l'impression que ça a été politique et poussé par les extrémistes » (020)
- « c'est les extrémistes de gauche tout à fait » (022)
- « quelques meneurs quelques euh quelques euh je sais pas si on appelle ça des anarchistes » (122)
- « c'est eux (...) qui ont tout cassé qui ont tout fait c'est-à-dire l'extrême gauche » (142)
- « des éléments euh politiques euh des agitateurs qui ont pour but euh une révolution future » (153)

Extrait 9 IR 293 = 083 Officier de l'armée, 46 ans, BEPC, droite gaulliste

JSM: est-ce que vous pourriez m'expliquer ce qui s'est passé exactement ?

IR 293: ben ce qui s'est passé nous on le sait par la radio m'enfin il y a commencé par avoir d'abord une ce sont des é- les étudiants qui se sont rassemblés à Paris et qui ont manifesté et puis après les étudiants ben c'est revenu avec euh puisqu'ils ont occupé les la la ville enfin à Paris vous savez ils ont dressé des barricades il fallait bien rétablir l'ordre alors pour rétablir l'ordre il faut employer la police

JSM: oui

IR 293: la force armée alors il y a eu des heurts bien entendu des abus de part et d'autre d'un côté il fallait rétablir l'ordre les autres voulaient manifester soi disant que ils voulaient mettre à bas par terre cette société de consommation que que vous avez entendu parler et finalement après il y a eu la la grève générale de des employés des des usines et puis enfin et puis finalement ça s'est arrangé par un un rétablissement de l'ordre par le général De Gaulle quoi

Ce témoin résume les caractères généralement attribués à la révolte : d'abord estudiantine, parisienne, insurrectionnelle voire révolutionnaire, elle s'est étendue au monde salarié et la relation des événements a été tributaire des médias. Aux troubles déclenchés par des forces extra-parlementaires (les communistes sont peu incriminés, cédant le pas à des éléments plus radicaux dans la genèse des événements), la seule réponse qui vaille est venue directement du pouvoir, en particulier du Président de la République.

Mais au-delà des enjeux métropolitains, qui pour de nombreux interviewés ne semblaient pas justifier un tel conflit, plusieurs subodorent un contrecoup de manigances internationales, des Anglo-Saxons contre De Gaulle, « les Anglais et les Alle- les les Américains ont dit mon vieux on va essayer de te resserrer ça alors ils ils ont recherché à mettre la pagaille chez lui » (092) ou du bloc communiste, « de l'étranger enfin des des prochinois voyez des maoïstes des gens de Cuba et caetera euh ont noyauté des jeunes » (005). L'intrusion de l'étranger, agissant par étudiants interposés, est plusieurs fois mentionnée, par

exemple « je ne dis pas que ce soit les étudiants eux-mêmes qui aient provoqué ce mouvement et y a eu certainement des étudiants étrangers qui ont qui se sont infiltrés dans le milieu étudiant » (133).

C'est à partir de la construction d'un schéma conjoignant l'engagement revendicatif d'un grand nombre de salariés, la présence d'une certaine effervescence estudiantine, confrontés aux images et aux reportages d'une ville en état de siège, que les témoins extrapolent et fabriquent un mouvement où la théorie du complot, les menées révolutionnaires et la main de l'étranger, évoquée par plusieurs témoins, se conjuguent, rendant compte de la distorsion entre ce qui a été raconté par la presse et ce qui a été vécu sur place et l'expliquant.

Extrait 10 FV 718 = 071, pâtissier, 33 ans, CAP, droite gaulliste

FV 718: alors je crois que dans les étudiants y a eu une poignée de de durs quoi qui ont tellement bien comment je vous dirai tramé toute cette histoire-là et tellement entraîné tout le monde que ça s'est joué là et y a eu des des entraîneurs nous on appelle ça des des bons-à-rien ils ont profité de tout et qui ont fait ils ont semé la pagaille et ils ont tout cassé euh puisque je vous dis y a des soirs parce que moi je on travaille la nuit on a mis la on met la radio toutes les nuits ah ben je vous prie de croire que y a des que y a des nuits c'était c'était pas joli ah non non c'était pas joli enfin moi je crois que ça vient de là euh ben du retard donné à l'université ça a été exploité qui ont été exploités par des jeunes euh les jeunes étudiants pas souvent pas tout le temps des Français qui ont comment je vous dirai euh qui ont encadré leurs troupes quoi puis ils les ont montés contre le gouvernement et contre la police et et qui ont semé la pagaille partout puis après ben il est venu se joindre tout ce qu'on veut les les clochards les des bandits des gangsters des tout ce qu'on veut est venu s'y joindre après puisque la Sorbonne c'était pareil

## 8 Révolutionnaire, étudiant, étranger : le coupable

A l'intersection du radicalisme politique, du bouillonnement universitaire et de la présence d'étrangers, Cohn-Bendit devait apparaître comme la concrétisation de tous les travers, repoussoir construit par les médias auprès d'une opinion qui, à partir de ses valeurs (la droite, l'ordre, la patrie et, de façon latente, le catholicisme), s'indigne de ce qui en constitue la négation. Et l'université de Nanterre, signalée comme le centre initial de l'agitation : « je crois que c'est parti de Nanterre tout ça d'après enfin à cause que ce qu'on a écouté dire après les journaux » (045) s'oppose d'une certaine façon à la tradition légitime de l'enseignement supérieur que représente la Sorbonne, envahie par la banlieue.

Preuve du caractère purement symbolique du personnage, qui remplit une fonction dans la production d'une opinion conservatrice ajustée aux événements, il ne se trouve qu'une seule personne, gaulliste fervente, qui se souvienne de son nom (096), s'interrogeant aussitôt après : « c'est comme ça ? non ? » alors qu'une autre ne conserve de lui que sa nationalité : « ça a commencé à Paris n'est-ce pas par euh un Allemand qui est venu à la Sorbonne et puis alors après ça a entraîné tout un groupe » (049), jusqu'au roman-feuilleton de cette troisième :

Extrait 11 CI 58 = 050 Femme de ménage, 27 ans, sans diplôme, droite

BP: oui et à Orléans ce qui s'est passé ?

CI 58: oh ici rien non y a qu'à Paris hein ici rien

BP: oui mais on n'est pas loin de Paris tout de même

CI 58: oui c'est juste mais pas de bagarre

BP: ah non

CI 58: à Paris oui (...)

BP: qu'est-ce qui s'est passé alors ?

CI 58: ils brûlaient les voitures ils se battaient ils cassaient tout les vitrines tout

BP: oui d'où ça vient tout ça alors euh ?

CI 58: on disait par moment c'était euh c'était un Boche

BP: oui

CI 58: qui qui venait là pour pour la bagarre et pour et puis le Boche il a été ramené dans son pays je sais pas pourquoi (...)

BP: comment s'appelle-t-il ? vous avez oublié peut-être  
 CI 58: non je m'en rappelle pas  
 BP: oui vous avez lu ça dans le journal ?  
 CI 58: euh ben on le voyait à la télévision on le voyait  
 BP: ah bon c'est ça oui  
 CI 58: euh euh il était noir et puis huit jours après il avait les cheveux les cheveux tout tout ça dé- ça déteint (...) pour pas le reconnaître  
 BP: oui mais il était malin  
 CI 58: oui oui oui oui et quinze jours après il était tout blond  
 BP: ah oui  
 CI 58: quand même que dans son pays ils l'ont remmené [...]

Loin de l'image du leader charismatique enflammant les masses, que personne n'évoque, Cohn-Bendit apparaît comme un provocateur déclenchant les scènes de vandalisme dramatisées par les médias. Cette fabrique de l'événement, spectaculaire, occulte la force du mouvement de protestation qui, trois semaines durant, en arrêtant la production, a remis en cause le partage inégal des richesses et le modèle autoritaire de la société française des années 60.

## 9 Conclusion

Dans tout le panel, il se rencontre extrêmement peu d'anciens étudiants (le niveau de formation de la population est en train de s'élever brutalement mais en sollicitant des témoins de tous âges, le nombre de diplômés des universités ne pouvait qu'être très faible) et aucun des témoins n'a d'enfants qui suivent des études supérieures, à la Source ou ailleurs. Pas d'expérience immédiate comparable à celle qui valait concernant le monde du travail, seulement une image mise en scène par les radios et la télévision. Puisque Orléans était « calme », comme tous l'attestent, alors que le discours circulant recourait au même moment tantôt au registre catastrophiste (le complot international, la révolution), tantôt et contradictoirement à la dépréciation infantilisante (le chahut d'étudiants gâtés et désœuvrés), comment expliquer la distorsion entre le vécu immédiat et les informations distillées à distance ? Les étudiants, qui font irruption en grand nombre dans la société et dans la politique, paraissent tout désignés pour figurer les principaux responsables, occupant la scène et cachant la grève des usines à une époque où les conditions et les mobiles de la revendication se transformaient : la transition générationnelle des enfants du baby boom, le rôle croissant de l'international, la contestation du taylorisme et des relations autoritaires dans l'entreprise ont leurs répercussions sur un plan local quand des étudiants manifestent avec les ouvriers, quand des syndicalistes s'imposent dans les entreprises où ils n'étaient pas représentés, quand un mouvement social embrase l'ensemble du pays.

Ce brouillage des repères enfreint des repères constitués, des catégorisations fondatrices de la société et, comme toute transgression, détermine des violences, plus souvent symboliques que physiques, qui mettent en cause les repères établis sur quoi sont fixées les frontières et les bornes. Le discours, en tant qu'il est la description du réel qu'il fonde en langue, s'en est trouvé ébranlé, appelant l'indécision des nominations. Pour assigner un nom aux choses, pour identifier une cause, quand les manigances de l'étranger se superposent aux mauvais desseins de l'extrême-gauche et au chambard étudiant, Cohn-Bendit a constitué une figure d'autant plus commode pour incarner la contestation qu'il n'avait ni attache avec le système politique, ni impact sur la situation économique.

Mai 68 à Orléans aura été calme mais les répercussions dans la façon qu'ont eue les Orléanais de dire les choses et d'en rendre raison s'entendent chez tous ceux qui, abdiquant leur propre témoignage, renoncent à situer l'action véritable dans l'arrêt de la production et se conforment à l'image promue par les médias dont ils reprennent la matière à leur façon pour rendre compte (et se rendre compte) des transformations qui bouleversent le système de reproduction sociale du pays. Les cadres d'appréhension, confrontés à un changement brutal, sont en crise et les réponses apportées à la question sur Mai 68 sont probablement le révélateur d'une incertitude que trahissent autant la théorie du complot que l'irruption des gros mots dans l'interview.



## Références bibliographiques

- Baude, O. (2006). *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*, Paris/Orléans : CNRS Editions / PUO,
- Bergounioux (ed.) (1992). Enquête, corpus, témoins. *Langue Française* 93,
- Bernstein, B. (1975). *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris : Minuit.  
[Traduction de *Class, Codes and Control*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1971]
- Biggs, P. & Dalwood, M. (1976). *Les Orléanais ont la parole*, Londres : Longman.
- Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. & Boltanski, L. (2008). *La Production de l'idéologie dominante*, Paris : Démopolis. [1<sup>ère</sup> édition : 1976 dans les *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*].
- Boltanski, L. (2008). *Rendre la réalité inacceptable - à propos de La Production de l'idéologie dominante*, Paris : Demopolis.
- Desrosières, A. & Thévenot, L. (2002). *Les Catégories socio-professionnelles*, Paris : La Découverte.
- Durkheim, E. (1963). *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF. [1<sup>ère</sup> édition : 1894].
- Lonergan Joanna et al. (1974). *Catalogue des enregistrements*, Colchester : Orléans Archive (multigraphié).